

<http://www.eglisealareunion.org/?Les- eveques-de-France-reunis-en- assemblee>

Religieux et religieuses s'engagent pour lutter contre les abus sexuels dans l'Église

- Actualité -



Publication date: mercredi 14 novembre 2018

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Les évêques de France réunis en assemblée plénière s'étaient à peine dispersés, que la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) ouvrait samedi 10 novembre, toujours à Lourdes, sa 10e assemblée générale. Une rencontre dont le thème était : « La vie religieuse en conversation ». Pendant trois jours, les 450 supérieur-e-s majeur-e-s présent-e-s ont réfléchi à des sous-thèmes comme : « Fondés sur la Parole », « Convoqués par la Parole », « Envoyés par la Parole », « Témoigner par la Parole ».

Parmi les questions abordées, celle de la pédocriminalité et des abus sexuels a fait l'objet de longs échanges. La Corref avait d'ailleurs organisé en juin dernier une large rencontre de sensibilisation entre les responsables d'instituts et des personnes victimes. Dans une déclaration rendue publique à la fin de cette assemblée générale, la Corref a fait part de sa décision « *de s'associer pleinement à la décision prise par la Conférence des évêques de France (CEF) concernant la mise en place d'une « commission indépendante », « pour faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, pour comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et pour faire des préconisations.* »

Début octobre, dans un communiqué, la Corref s'était déjà déclarée favorable à une commission d'enquête sur cette question.

En prenant appui sur ce que de nombreux instituts religieux font déjà, la Corref propose par ailleurs de :

- ▶ « *Travailler ensemble sur la formation initiale et la formation continue dans nos Instituts,*
- ▶ *Proposer aux Instituts des protocoles sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables,*
- ▶ *Rendre possible une meilleure prise en charge des auteurs,*
- ▶ *Avancer sur différentes modalités de réparation pour les personnes victimes.* »

La Corref souhaite également « *se saisir de la difficile question de l'accès à la parole des membres de nos Instituts qui ont été victimes, en France mais aussi en d'autres pays où nous avons des soeurs et des frères* » et envisage d'organiser pour cela des « *groupes de travail et journées spécifiques* ».

[Texte intégral de la Déclaration](#)